

Décision

Générale

colonial

Décision n° 20/04/1937 20/04/1937

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
20 avril 1937

Numéro JO
n° 485 du 30/04/1937

Date du numéro
30 avril 1937

TEXTE INTÉGRAL

le deuxième paragraphe de l'article 1^{er} de la décision du 15 avril 1936 accordant une bourse scolaire au jeune Banabila (Fouad), est modifié comme suit : Cette somme sera mandatée au nom de l'élève dudit lycée et imputée sur l'ensemble des crédits de l'article 4 « Dépenses diverses et non classées » du chapitre 14 du budget local de l'exercice 1936.